

## Centre Communal d'Action Sociale

### Conseil d'administration

Jeudi 19 septembre 2024 – 18 Heures 15

### Procès-verbal de la séance

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf septembre à dix-huit heures quinze minutes, le Conseil d'Administration, dûment convoqué le 13/09/2024 par Madame la Présidente, s'est réuni en session ordinaire.

**Présents :** Anne GLENAT (Vice-Présidente), Marie MAZIER, Michelle ROGER, Denis ALBERT, Yvon PACILLY, Joseph REBOURS, Marie RESTOUT, Chantal GUILLAUME, Guy ROULAND, Isabelle HAMEL ;

**Excusés:** Isabelle LABICHE (Présidente), Sylvia LAMBERT, Marie-Françoise GASNIER, Marie-Gabrielle CARNET, Michèle LEJEUNE,

**Pouvoirs:** Sans objet

**Invité :** Franck DALLAIN, maire délégué de la commune de Les Chéris et adjoint au maire de Ducey – Les Chéris

– o O o –

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 05 juillet 2024,
2. Choix des prestataires pour le repas des cheveux blancs 2024,
3. Retour sur « le café de l'audition »,
4. Point sur le portage de repas,
5. Questions et informations diverses.

### **Extrait des délibérations**

#### **1- Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 05 juillet 2024**

Madame la Vice-Présidente soumet le Procès-Verbal de la séance du 05 juillet 2024 à l'approbation du Conseil d'Administration.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des voix sans abstention :

**APPROUVE** le Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 05 juillet 2024.

#### **Éléments de compte-rendu :**

**RAS**

#### **2- Choix des prestataires pour le repas des cheveux blancs 2024**

Madame la Vice-Présidente du CCAS expose les éléments au Conseil d'Administration.

#### **Le repas des « cheveux blancs » devient le « repas des aînés »**

Le repas des aînés aura lieu le dimanche 20 octobre 2024 à la salle polyvalente - Rue du Midi à DUCEY ainsi qu'à la salle Louis ALLAIN à LES CHÉRIS.

Les habitants ayant plus de 70 ans peuvent s'inscrire au repas. Les conjoints sont également invités mais uniquement s'ils sont domiciliés à la même adresse.

Les inscriptions se feront du 23 septembre au 10 octobre 2024 inclus pour la commune déléguée de DUCEY.

La commune déléguée de LES CHÉRIS a son propre fonctionnement. Un courrier est distribué dans les boîtes aux lettres des habitants concernés. Les seniors sont invités à s'inscrire via la mairie déléguée. Il convient de transmettre régulièrement les éléments au CCAS. Cette année, deux affiches ont été réalisées, une pour Ducey, l'autre pour Les Chéris.

L'information est diffusée par voie de presse, par affichage en mairie mais aussi sur le site internet de la Mairie et les réseaux sociaux.

Pour rappel, les membres du Conseil d'Administration ont convenu ce qui suit lors de la séance du 05 juillet 2024 :

*A la majorité, il ressort des débats que :*

*En 2024, si le nombre de convives à Les Chéris est suffisant, le repas pourra encore avoir lieu à Les Chéris.*

*En 2025, un seul est unique repas sera organisé à Ducey pour l'ensemble des seniors du territoire de Ducey – Les Chéris.*

*Mme Labiche, Présidente, a ajouté pour 2024 :*

*- si un habitant de Les Chéris souhaite se rendre au repas de Ducey cette année, il pourra s'y inscrire ;*

*- Si le nombre de convives inscrits en 2024 à Les Chéris n'est pas supérieur à 10 personnes, les seniors seront intégrés à l'événement de Ducey. Il est aussi envisagé qu'une table « Les Chéris » soit installée de façon à se mêler aux convives de Ducey.*

Le thème retenu pour l'édition 2024 est **l'anniversaire du débarquement de la seconde guerre mondiale.**

**La décoration :**

- Nappes et serviettes de couleur bleu-blanc-rouge
- Objets d'époque, objets militaires, photographies anciennes, ...
- Des fleurs vont être achetées pour la décoration des tables. Au vu des quantités (250 roses l'an dernier), nous allons solliciter un devis auprès de commerçants du secteur.

La difficulté sera de se procurer la décoration en rapport avec le thème retenu. Il existe des groupes de reconstitutions de ces événements. Ils seront contactés pour avoir des informations et/ou des contacts.

**Le repas :**

Les tables et les chaises seront installées par les services techniques le vendredi 18 octobre. Le dressage des tables et la décoration seront mis en place le samedi 19 octobre matin.

Plusieurs traiteurs ont été contactés en amont de la réunion (Faisan Doré, Lemetayer, O Loup St Michel, VBA). Une synthèse des devis est présentée aux membres du CA : le choix s'est porté sur le **traiteur « Le faisand Doré »**. Il assure un menu unique pour les deux sites (Ducey et Les Chéris) qui se compose de :

– o O o –

*Canapés froids et chauds*

*Cassolette de poisson, julienne de légumes sauce crustacés*

*Trou normand (calvados non fourni)*

*Quasi de veau confit sauce forestière*

*Assiette fromagère sur toastine aux céréales (3 fromages) vinaigrette salade*

*Plaisir rouge*

*Pain, café et sucre*

– o O o –

Une commande sera passée auprès de « Carrefour Market » à Ducey pour l'achat des différentes boissons. L'avantage étant que les bouteilles non ouvertes seront reprises et remboursées par l'enseigne après le repas.

A l'apéritif, il sera proposé un kir cassis ainsi que des boissons sans alcool.

Au cours du repas, du vin blanc et du vin rouge seront servis. Des eaux (plate et gazeuse) seront à disposition.

Il faut également compter un cuisinier pour la salle de Les Chéris (prestation rajoutée à la facturation si non prévu au devis).

Des plateaux sont à prendre à la restauration scolaire le vendredi 18 octobre 2024 pour le débarrassage des tables à la fin du repas.

Pour le service, il faut compter 1 serveur pour 20 personnes. Habituellement 200 personnes sont présentes au repas, il faudra environ 10 serveurs. Un mail a été adressé à l'ensemble des membres du Conseil municipal, du Conseil Municipal des Jeunes (à partir de 12 ans) et du CCAS pour solliciter leur aide pour le service.

#### L'animation musicale :

Des devis ont été demandés auprès de Rino Santini, Bagatelle storm, Antidote, RénaIdH, Marylène Animations et Ectoplasme (Deny Lefrançois). Rino Santini ne pourra malheureusement plus assurer sa participation à l'événement.

Après débat, les membres présents décident de retenir **RénaIdH** (musicien et chanteuse).

#### La vaisselle :

Pour le repas de Les Chéris, la salle « Louis ALLAIN » étant dotée de vaisselle, cette dernière sera utilisée. Pour Ducey, Des devis ont été demandés auprès de l'agence de la baie, les tablées magiques et Agence 31. Après débat, les membres présents décident de retenir **l'agence de la baie**.

#### Les invités d'honneur – La table d'honneur :

Après débat, les membres présents décident de convier au repas des aînés de Ducey : prêtre du territoire, Présidence de l'Age d'Or et direction de l'EHPAD.

Les doyens masculins et féminins de chaque commune déléguée se voient offrir un présent. Une composition florale est offerte à chacune des doyennes. Un panier garni est offert à chacun des doyens.

#### Éléments de compte-rendu :

*Madame la Vice-Présidente du CCAS informe les membres que :*

*La mise en place de la décoration, de la vaisselle, et le service du repas sont assurés par les membres du CCAS, les élus de la commune et leurs familles ainsi que les services municipaux et des bénévoles.*

*Mr. Franck Dallain, maire délégué de Les Chéris et adjoint au maire de la commune nouvelle de Ducey – Les Chéris, a été invité à la séance du jour. Il est venu en séance pour faire part des modalités d'organisation de sa commune pour la préparation du repas et l'organisation de la journée du 20 octobre sur la commune déléguée de Les Chéris.*

*Madame Glénat indique que les doyens aimeraient ne pas être à la table d'honneur mais partager leur repas avec leurs amis présents.*

*Madame Glénat demande aux membres présents qui serait disponible pour apporter son aide le samedi (mise en place des mobiliers, de la décoration, de la vaisselle, ...).*

*Ont répondu présents le samedi matin :*

*Mme Hamel Isabelle, Mme Mazier Marie, M. Rebours Joseph. Mme Restout Marie sera présente sous réserve.*

*Ont répondu présents le dimanche :*

*Mme Hamel Isabelle, Mme Mazier Marie (bar uniquement), Mme Glénat Anne.*

### **3- Retour sur « le café de l'audition »**

Madame la Vice-Présidente du CCAS expose les éléments au Conseil d'Administration.

L'importance de la bonne santé auditive n'est plus à démontrer. Une bonne audition permet d'être alerté des dangers, de conserver des relations sociales et de manière générale de pouvoir être dans une communication efficiente.

Le CCAS a reçu une proposition de l'ADSM (Association des Devenus Sourds et Malentendants) qui était d'aller à la rencontre des seniors et de leur proposer une action de prévention complète de la surdité près de chez eux. L'association s'est proposée d'accueillir les seniors de notre commune autour d'un temps convivial pour apporter **de l'information, de la prévention et des conseils d'experts** sur la presbyacousie mais aussi sur le fonctionnement de l'oreille, sur les aides auditives, leur entretien et leur financement, sur les risques auditifs, les moyens de compensation possibles dont la trop peu célèbre BIM (Boucle à Induction Magnétique).

L'ADSM **proposait un bilan auditif complet gratuit** pour les seniors qui le souhaitaient. Ils pouvaient bénéficier d'un audiogramme tonal et d'un entretien individuel qui permettaient de déterminer leur audition et leur capacité de compréhension de la parole. A l'issue de ce bilan, ils pouvaient recevoir des préconisations.

Pour les seniors appareillés, ils pouvaient demander un contrôle visuel de l'efficacité prothétique : tube, embout, piles, micros, vérification de l'activation Position T (Boucle à Induction Magnétique).

L'association **offrait aussi la possibilité** de s'inscrire pour un bilan en accessibilité auditive de leur logement.

En accord avec l'association, l'action a été planifiée le mardi 03 septembre 2024, jour de marché hebdomadaire pour faciliter/optimiser le déplacement de la population cible. Le lendemain matin, le café débat sur les acouphènes (à l'adresse de l'ensemble de la population) a reçu le même accueil auprès de la population.

#### Éléments de compte-rendu :

*Madame Glénat apporte un premier retour des réflexions quant à la non présence de la population à ces événements.*

*La communication des actions a été réalisée aux premiers jours de juillet 2024 via l'ensemble des canaux dont dispose le CCAS. Les partenaires ont également été informés (EHPAD, CLIC, ...). L'association s'est chargée des presses locales pour diffuser l'information.*

*S'agit-il de la date retenue (lendemain de la rentrée scolaire), du sujet qui peut parfois être délicat (tabou ?), le lieu, manque de relais de l'information, ...*

*Mme Mazier demande si les commerçants ont participé à l'affichage dans leurs boutiques.*

*Mme Glénat explique que, dans le cadre de ses missions de maire adjointe, pour certaines actions majeures, les commerçants ducéens sont sollicités mais ces derniers estiment qu'ils reçoivent beaucoup de demandes d'affichage.*

*Mme Mazier demande si cela peut être dû au coût de l'appareillage.*

*Mme Glénat rappelle qu'il s'agissait une rencontre d'information et que les personnes de plus de 70 ans appareillées ou non pouvaient bénéficier d'un bilan gratuit.*

*Mme Mazier demande si l'action sera renouvelée l'année prochaine.*

*Mme Glénat explique que cela peut être reconduit mais l'association doit en faire la demande et l'organisation devra se faire différemment.*

### **4- Point sur le portage de repas**

La facture pour le remplacement des couvercles des boîtes de portage de repas est mandatée pour un montant de 835.20 € TTC.

Des devis ont été demandés aux concessionnaires (Nissan, Peugeot, Renault). Un retour devrait avoir lieu le 26 septembre 2024.

#### Éléments de compte-rendu :

*Mme Glénat informe les membres que des places pour le portage de repas sont disponibles. Les citoyens intéressés doivent se faire connaître auprès du CCAS.*

*Mme Roger demande si les livraisons de repas sont possibles à Les Chéris.*

*Mme Glénat explique qu'à l'heure actuelle, il est difficile de proposer cette prestation aux habitants de Les Chéris pour deux raisons majeures :*

*Le véhicule actuel est inadapté et très vieillissant*

*Le temps de travail de l'agent affecté à cette mission ne lui permet pas de s'éloigner du bourg de Ducey.*

*Mme Glénat rappelle aussi que le portage n'est pas effectué les week-end et jours fériés. Il n'est pas possible non plus de fabriquer des repas pour des régimes particuliers.*

### Informations

Mme Glénat informe les membres du Conseil d'Administration :

1- L'association des « Restos du cœur » a transmis leurs remerciements pour l'octroi d'une subvention de fonctionnement pour l'année 2024 ;

2- L'établissement Français du Sang informe des dons de sang réalisés lors de la campagne de don de juillet 2024 ;

Éléments de compte-rendu :

*Mme Glénat informe les membres que des dons sont également possible pour le plasma (besoin ++) mais le processus de prélèvement étant plus contraignant, il convient de prendre RDV auprès de l'EFS.*

### Levée de la séance 19H30

Vice-Présidente du CCAS DUCEY – LES CHERIS,  
Anne GLENAT

